

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 12

Rubrik: La page de la femme ; Tribune libre ; Boîte aux lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Note de la rédaction

Entomologie et apiculture

par G. Eugène, entomologiste, Tours (France)

M. G. Eugène, avec lequel nous avons entretenu correspondance, nous a présenté un important travail sur « Entomologie et apiculture ».

Nous aurons, au cours des mois prochains, le plaisir de présenter à nos lecteurs les sujets suivants :

1. De la nécessité de donner une base scientifique à l'apiculture.
2. La reproduction chez les Mellifères.
La reproduction chez les Bombus (bourdons).
La reproduction chez les Apis Mellifica.
3. Réflexions.
4. Influence des conditions du milieu sur l'évolution des larves d'Apis Mellifica.
5. Les conséquences des notions nouvelles exposées.

Nous ne doutons pas que nos lecteurs soient intéressés à la lecture des notions nouvelles exposées par M. G. Eugène. Peut-être donneront-elles à d'autres entomologistes l'occasion d'exposer leur point de vue.



LA PAGE DE LA FEMME

Le miel et ses vertus

Un de nos apiculteurs dit : « Le miel est un remède antigrippal. Mangez du miel, mais celui de nos abeilles, le bon miel du pays. »

Je veux vous raconter une petite histoire : Lors du mariage d'un jeune couple de mes amis, je leur fis cadeau d'un pot de miel avec la dédicace suivante : « Elixir d'amour. Pour garder un cœur chaud, des yeux brillants, un beau sourire, une cuillère à café chaque jour. En cas de refroidissement, doubler la dose jusqu'à guérison complète. Effet certain. » Mes petits amis m'ont assuré qu'ils ont suivi le mode d'emploi à la lettre. Alors ; chers amis, essayez et vous m'en direz des nouvelles, en cas de refroidissement, quel qu'il soit !

Lilou.

Nouvelles chez nos apiculteurs

Vous savez, cher ami, c'est très bien d'avoir pour marraine une petite fée, car avec elle on apprend beaucoup de choses. L'autre jour, elle m'a glissé à l'oreille : « Ecoute-moi bien, fais ce que je te dis et tu assisteras à quelque chose de très joli que tu ne reverras

peut-être pas de si tôt. » Alors, j'ai obéi et je ne le regrette pas. Je vais vous conter cette jolie histoire.

Je flânais sur le pont du Mont-Blanc à Genève, et comme d'habitude observais un peu tout, lorsque retentit sur les pavés le trot de deux beaux chevaux, et que vois-je apparaître ? une magnifique calèche attelée de belles bêtes qui roulait lentement sur le pont du Mont-Blanc. Et quelle ne fut pas ma surprise de reconnaître comme occupants de la calèche, un couple de nos chers apiculteurs qui fêtaient leurs 30 ans de mariage. Monsieur, gentil époux, a offert une promenade dans la ville de Genève à sa mignonne épouse. Je crois que longtemps l'image de cette radieuse épouse, auprès d'un époux à l'air protecteur, sera présente à mes yeux. Chers amis, ne m'en veuillez pas si j'ai dévoilé votre bonheur à vos amis, mais vous savez que la grande famille des apiculteurs a du plaisir et de la joie quand le bonheur entre chez l'un de ses membres. Peut-être un peu tard — mais comme le proverbe le dit : mieux vaut tard que jamais, — la Lausanne vous apporte tous ses vœux de bonheur, et encore une fois autant.

Lilou.

TRIBUNE LIBRE

Un rucher de 500 colonies !

La « Feuille d'Avis de Lausanne » du 31 août dernier a reproduit le cliché d'un immense pavillon pouvant loger 500 colonies d'abeilles.

Ce rucher, que j'ai eu l'occasion de visiter le 9 août, n'était pas entièrement terminé. S'élevant sur un terrain très légèrement incliné, il comprend 3 corps de bâtiment (entièrement en bois) échelonnés sur une même ligne. Il se trouve à la sortie nord de Bevers (Engadine) quand on descend de Samaden, à quelque 100 mètres de la route.

La légende accompagnant le cliché parle d'un véritable « bâtiment locatif ». C'est bien possible, mais sans doute en vue de l'apiculture pastorale, car on ne conçoit pas comment un apiculteur pourrait à lui seul gagner sa vie uniquement par l'élevage d'abeilles dans une vallée assez étroite, bordée de chaque côté de forêts et de montagnes.

Le rucher en question pourra loger environ 400 colonies ; mais à quelques pas, devant, existent déjà 2 grands ruchers, l'un plus ancien. Comme le constructeur ou propriétaire avait laissé ses outils au repos pendant l'heure du dîner, et que les ruchers étaient ouverts, je me suis permis de les visiter. J'y ai vu beaucoup d'abeilles dans les 2 anciens pavillons d'où elles pouvaient sortir par des ouvertures grillagées, mais ne pouvaient plus entrer si ce n'est par les trous de vol ; ceux-ci avaient la dimension d'une boîte à cirage qu'on pouvait réduire à la grandeur d'un bouchon, mais il n'y avait pas de planche d'envol.

Ce qui me fait croire qu'il s'agit bien de pastorale, c'est que ces 2 ruchers ne contenaient que quelques colonies et des élevages de reines. La ruche est de petites dimensions, très transportable, du système Alpina ou Burki. Quel-

ques cadres brillèrent d'un miel en partie operculé ; mais je n'ai pas vu de très fortes colonies. D'autre part, il n'y avait pas grande animation au rucher malgré l'heure de midi par un temps calme et mi-ensoleillé.

Ces 2 ruchers ensemble ne comptaient pas 50 colonies habitées, alors que leur capacité est d'une centaine pour les deux. En ajoutant les pavillons en construction, on arrivera à loger environ 500 ruches. S'agit-il d'un seul propriétaire ou d'une association ? Il s'agit certainement d'apiculture pastorale. Cependant, je n'irais pas à conclure comme je l'ai lu dans la « Feuille d'Avis » : « Par cette rationalisation, on espère aussi pouvoir récolter, puis vendre du miel meilleur marché. »

Mais pour vendre du miel meilleur marché, il ne faut pas engager de gros capitaux comme c'est le cas là-haut, à 1 713 m. d'altitude ! Il faut faire d'abondantes récoltes, ce qui n'est pas le cas depuis 4 ou 5 ans — les années grasses sont bien rares en apiculture — preuve en soit la régression impressionnante du nombre d'apiculteurs et de colonies.

On pratique sans doute l'apiculture pastorale en Engadine. Le 8 août, en montant au col du Julier, peu avant le lac, je vis une dame dans un pâturage, la tête protégée d'un voile d'apiculteur. Étonné de la voir seule, j'observai les environs, et à une centaine de mètres se trouvait un monsieur moins soucieux de sa frimousse que sa chère moitié, occupé à examiner des abeilles ; or, c'était à environ 2 200 mètres d'altitude.

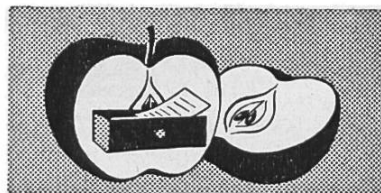
BOITE AUX LETTRES

LA POMME MIRACLE

PREMIER BILAN DES « DEUX SOUS DE PROPAGANDE »

En 1956, l'Union suisse des paysans et la Fruit-Union suisse ont conclu un accord en vue de la création d'un fonds d'entraide destiné à encourager l'écoulement des fruits du pays. On préleva donc à cet effet une taxe de 20 centimes par 100 kilos sur les pommes et les poires de toutes les classes de qualité livrées au commerce. Les producteurs et les commerçants versaient chacun 10 centimes à titre de « deux sous de propagande ». Partout cette campagne provoqua alors de nombreuses discussions et les critiques ne furent pas ménagées. A la fin de cette première phase, il convient de jeter un coup d'œil sur le passé et d'établir un bilan du travail effectué.

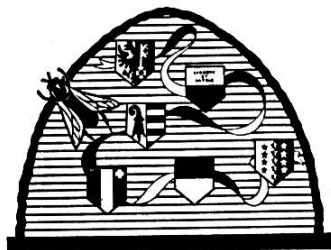
LA



POMME
MIRACLE

Tout d'abord, il faut constater que l'introduction des deux sous de propagande a été un succès. Une fois renseignés, les producteurs et le commerce ont reconnu l'avantage d'une bonne propagande et les versements sont bien rentrés. Une somme de près de 100 000 francs a été ainsi réunie par les cercles

intéressés durant la période de consommation 1956-1957. La Régie fédérale des alcools ayant participé largement au financement de la propagande, un travail plus systématique et plus fructueux a pu être entrepris.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† ARTHUR LOUP, PRÉSIDENT DE LA CRDM

Au jour de l'Ascension, une foule émue, où l'on remarquait les délégués de la Romande, de la Centrale des miels, le comité de la Société d'apiculture de la Gruyère et celui de la Fédération fribourgeoise, ainsi que de très nombreux apiculteurs, a accompagné à sa dernière demeure M. Arthur Loup, président d'honneur de la Gruyère et premier président de la CRDM, à La Tour-de-Trême.

Apiculteur dans l'âme, M. Loup, qui eut un temps plus de cent ruches, qui mit dans tout ce qu'il faisait, y compris dans les soins de ses ruchers, un souci de précision, d'ordre, de clarté, d'exactitude et de recherche scientifique, ne se contenta pas de développer ses connaissances et sa technique, mais, en pédagogue-né (fils d'instituteur, instituteur et professeur d'école régionale agricole), il avait le don de communiquer aux autres son savoir.

Combien de sociétés se souviennent de ses lumineuses conférences, ordonnées, au style clair, à la présentation élégante, fleuries de poésie, toujours très documentées. Il donna des cours restés célèbres, cours de débutants, cours de montagne, pour lesquels il avait préparé une brochure-résumé (plusieurs éditions) que ses « élèves » ont précieusement gardée. Il a organisé des séances préparatoires aux concours de ruchers, avec critique et pointage ; et il fut nombre de fois appelé comme expert dans les jurys des concours romands ou cantonaux. Jamais on ne le vit arriver en comité ou en assemblée sans que tout n'ait été préparé, mûri dans la réflexion, presque du tout-fait ; et ses efforts pour mettre sur pied la Centrale des miels, avec ce que cela comporte

